

Problèmes non résolus après la dévaluation

Autor(en): **Weber, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **29 (1937)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Problèmes non résolus après la dévaluation.

Par *Max Weber*.

I.

Il peut paraître prématuré d'établir dès à présent « le bilan » de la dévaluation. Cependant, il est possible de définir avec certitude les effets de la baisse du cours du change du franc suisse et constater ce qui n'a pas été fait. Il serait surtout erroné de croire que l'on pourrait établir un bilan exact des conséquences de la dévaluation et cela d'une manière aussi primitive que le font certains journaux, lesquels se bornent tout simplement à comparer la balance commerciale ou la balance des paiements actuelles avec celles d'avant la dévaluation. Des comparaisons aussi superficielles ne concordent nullement avec le mouvement économique. La baisse du franc fut un événement soudain d'un effet transcendant, qui a influencé d'une manière décisive le développement de notre économie nationale et qui pourrait aussi former la base d'une nouvelle politique économique; cependant, cet événement n'est pas en mesure de remplacer cette autre politique économique. Le principal effet de la dévaluation est d'avoir modifié *la direction du mouvement de l'économie*. Ce qui s'ensuit n'est pas imputable à la dévaluation, mais à la direction donnée à l'économie après la dévaluation.

Nous établissons ce bilan provisoire pour les premiers six mois après la dévaluation, surtout pour démontrer ce qui aurait dû être fait en matière de politique économique, ce qui n'a pas été fait, et ce qui reste à faire.

La politique du crédit.

La stagnation du marché du capital, la thésaurisation et l'insuffisance de crédit qui régnaient il y a une année ne pouvaient être supprimées que par la dévaluation, et cette dernière s'est acquittée brillamment de sa tâche. Dès après le 26 septembre les capitaux thésaurisés sortirent de leur cachette; des millions de capitaux étrangers envahirent en outre les banques et la Banque nationale. Depuis, une partie du capital étranger a de nouveau abandonné la Suisse, surtout sous la pression des mesures pénales prises par l'Allemagne contre les placements à l'étranger.

Toutefois, la majeure partie des capitaux qui ont afflué en Suisse y sont encore pour le moment. Cette hausse de l'offre du capital a provoqué une baisse de l'intérêt partout où ses répercussions ont été immédiates. Elle n'a pas tardé à se produire dans certains domaines, en particulier sur les valeurs d'Etat. Le succès remporté par l'emprunt pour la défense nationale, les conversions

et les nouvelles émissions de nombreux emprunts cantonaux et communaux d'un rendement de 3½ à 4 %, soit de 1 % plus favorables qu'il y a une année, est dû à la dévaluation.

Il serait par conséquent erroné de croire que les tâches qui incombent à la politique de crédit sont ainsi épuisées. Si actuellement, il y a assez de capitaux à disposition pour des placements suffisamment garantis, et cela moyennant un intérêt inférieur à celui en vigueur jusqu'ici, il y a cependant encore nombre de crédits parfaitement justifiés du point de vue de l'économie nationale, et qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment sûrs pour l'économie privée, et qui de ce fait ne sont pas accordés malgré la grande liquidité monétaire qui règne. Il suffit de rappeler à cet égard les hypothèques en retard, voire même des premières hypothèques sur des objets de peu de rapport ou des crédits commerciaux. La crainte des répercussions préjudiciables de la déflation engage les banques et les prêteurs privés à observer une plus grande retenue encore à l'égard de nouveaux placements. C'est pourquoi *il convient de ramener la confiance nécessaire au rétablissement d'une nouvelle situation économique* afin de surmonter ces entraves en quelque sorte naturelles. La politique de crédit doit reposer sur une politique économique qui ne vit pas au jour le jour, mais qui établit au contraire un programme clair dont le but est de créer la réflation * dans de modestes proportions et d'empêcher une nouvelle déflation. Il faudrait faciliter l'octroi de crédits suffisants et avantageux avec l'aide de l'Etat pour certains buts dont les banques se préoccupent insuffisamment. Nous faisons allusion, par exemple, à *des crédits d'exportation à long terme* et à *des petits crédits pour l'artisanat*. Pour cette dernière branche, la question peut être résolue sous forme d'un développement des organisations coopératives de crédit.

Parmi les tâches actuelles de la politique de crédit figure encore la *réglementation de l'exportation des capitaux*. Les grandes banques brûlent d'envie depuis longtemps de répandre sur une plus vaste échelle l'exportation des capitaux. La Banque nationale fait preuve d'une grande fermeté à l'égard de ces tendances, ce dont nous la félicitons, et nous espérons surtout qu'elle refusera d'obtempérer à la demande exprimée par certaines banques et par les bourses, de faciliter l'introduction de valeurs étrangères dans les bourses suisses. Malgré les efforts faits pour entraver ce développement, de gros achats de valeurs ont été effectués ces derniers temps. Selon certaines estimations faites par des Américains, des centaines de millions de francs suisses ont été convertis en actions américaines. Les 400 à 500 millions de francs perdus par les capitalistes suisses lors du krach de Wall Street ne semblent pas vouloir les empêcher de recommencer l'expérience. Peut-être les

* Relèvement du niveau des prix et des salaires pour compenser dans une certaine mesure les graves dommages causés par une déflation prolongée.

baisses de cours, qui se sont produites ces dernières semaines, ont-elles déjà occasionné de nouvelles pertes. Nous considérons qu'il est du devoir de la Banque nationale de soumettre à un contrôle cette exportation de capitaux sous forme de placements en valeurs étrangères, qui jusqu'ici ont échappé à toute enquête. La surveillance la plus étroite de l'*exportation de capitaux sous toutes ses formes* est la condition sine qua non d'une politique équitable du trafic des capitaux. Tout naturellement aussi on n'autorisera l'exportation de capitaux que lorsqu'il y aura une offre suffisante de capitaux moyennant un intérêt modeste pour tous les besoins de l'économie indigène justifiés du point de vue de l'économie nationale. Il faudrait interdire la propagande active faite par certains instituts bancaires en faveur de placements à l'étranger. En outre, il va de soi, que l'exportation des capitaux sera admise lorsqu'elle s'avérera utile pour des considérations générales d'ordre économique, en particulier lorsqu'elle pourra être mise au service de la création d'occasions de travail.

Une autre condition encore nous manque en Suisse pour pouvoir diriger la politique de crédit dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie nationale. Jusqu'ici la Banque nationale s'est bornée à une activité qui pouvait paraître plus que suffisante à l'époque de l'avant-guerre, mais que la plupart des autres Etats ont complétée et développée depuis longtemps. Nous apprenons que des préparatifs sont en cours en vue de permettre à la Banque nationale, grâce à une révision de la loi, d'influencer le marché du capital et, partant, la formation de l'intérêt grâce à ce qu'on appelle « la politique du marché ouvert », c'est-à-dire par la vente et l'achat de valeurs d'Etat. On pourrait dire à ce propos: mieux vaut tard que jamais! Pour arriver à une politique de crédit satisfaisante, il faut également surveiller attentivement les cours des emprunts d'Etat.

Il est certain que le fait de créer la possibilité pour l'Etat, d'influencer la politique de crédit, ne suffit pas. Il s'agit avant tout de la manière dont ces possibilités sont mises à profit et pour cela il n'y a qu'un moyen: ravitailler le pays en capitaux suffisants et cela moyennant un intérêt réduit.

Questions d'exportation.

Le second domaine dans lequel la dévaluation a eu de rapides et favorables répercussions est celui de l'économie extérieure, en particulier l'exportation et le tourisme. Le fait que quelques mois à peine après la dévaluation la valeur des exportations a augmenté de 35 % et le nombre des hôtes étrangers dans les hôtels de 40 %, dépasse les espoirs les plus optimistes. Mais cela ne résout pas la question de tirer le plus grand parti possible des relations économiques avec l'étranger. Nombre de tâches restent encore à être accomplies dans ce domaine. Nous nous bornerons à aborder quelques questions importantes pour l'exportation.

Fait-on actuellement tout ce que l'on peut pour développer l'exportation suisse? Nous ne le croyons pas! Certes, les grandes maisons d'exportation ont leurs représentants qui parcourent tous les pays. Il existe également des offices de renseignements subventionnés par l'Etat. A notre avis, néanmoins, l'industrie d'exportation suisse n'a pas à attendre grand avantage pour l'avenir de ces méthodes démodées si l'on tient compte des gros efforts déployés par d'autres pays pour augmenter leurs exportations. Ce serait surtout faire une grave erreur que de croire que l'on peut, après la dévaluation, abandonner tout simplement l'exportation à son sort et qu'elle n'a plus besoin d'être encouragée par l'Etat. Il semble pourtant que l'on est de cet avis au Palais et qu'on cherche à revenir à l'ancienne politique d'avant-guerre, voire même à celle en vigueur au XIX^e siècle.

Ce qu'il manque surtout, c'est l'*utilisation des chances d'exportation* par les moyennes et petites entreprises, lesquelles ne sont pas toujours en mesure d'avoir leur propre voyageur ou d'organiser des expositions ou encore d'envoyer des collections d'échantillons. Il existe de nombreuses entreprises industrielles suisses qui pourraient augmenter leurs débouchés à l'étranger si elles pouvaient faire davantage de réclame pour leurs produits. Ce problème ne peut pas être résolu pour lui-même; il faut que les associations industrielles s'en occupent avec l'appui de l'Etat, voire même que les autorités prennent l'initiative d'intervenir dans ce sens. Il y aurait lieu d'exclure de cette action les grandes maisons, car elles n'ont pas besoin qu'on leur vienne en aide et l'une des grandes difficultés réside dans le fait que ces grandes entreprises sont seules à représenter l'industrie aussi bien dans les associations que devant les autorités. A notre avis, il faudrait créer des *centrales d'exportation* pour les branches d'industrie entrant en ligne de compte, dont feraient partie toutes les maisons qui ne sont pas en mesure de s'introduire par leurs propres moyens sur les marchés étrangers. A cet effet, il est indispensable que l'Etat accorde des subventions dans des proportions plus fortes que cela n'a été le cas jusqu'ici. L'industrie suisse jouit actuellement d'avantages qu'elle ne connaît plus depuis 7 ans. C'est maintenant qu'il convient d'en profiter, du fait que la reprise économique est notable dans les principaux débouchés étrangers; il ne faut pas attendre qu'une nouvelle dépression se produise.

Une autre possibilité de venir en aide à l'exportation réside dans le fait d'accorder des *facilités de crédit*. Déjà au cours de la crise, et maintenant également, le fournisseur le plus favorisé n'est pas celui qui livre le meilleur marché; ce sont surtout les conditions de livraisons et de paiement qui jouent le rôle principal. Dans ce domaine, la Suisse, avec les importants capitaux dont elle dispose, est à même de faire beaucoup plus que ne le pourraient les pays concurrents. Les banques n'accordent pas de crédits à long terme; elles observent même actuellement une très grande

retenue dans l'octroi des crédits pour les transactions normales d'exportation. Il y a quelques années, la Confédération a introduit le système de la *garantie des risques d'exportation*. Les dispositions en vigueur à ce sujet ne suffisent plus, tant du point de vue du délai des crédits que de la limite des risques. Il faudrait donc *supprimer* cette garantie des risques pour permettre à l'industrie d'exportation de financer les commandes à long terme partout où cela se justifie, donc surtout en ce qui concerne les marchandises de production. A cet effet, la Confédération pourrait peut-être fournir les moyens nécessaires en souscrivant un emprunt d'exportation qu'elle garantirait si les banques ne consentent pas à les procurer moyennant un intérêt modeste. Le risque couru ainsi par la Confédération serait des plus minimes, car il ne s'agirait que de couvrir ceux créés par les mesures prises par l'Etat, comme les manipulations monétaires, les restrictions de paiement et la possibilité que la Confédération a de se faire payer en dirigeant l'importation.

La politique d'exportation soulève encore un autre problème. On ne saurait accroître les exportations dans une proportion illimitée. Il convient de fixer *certaines limites*. Ces limites sont atteintes lorsque la production ne peut plus augmenter sans que l'on soit obligé de développer les moyens de production pour autant qu'ils ne puissent être amortis par les réserves ou par d'autres commandes livrables très rapidement, car il serait insensé qu'à la suite de la situation actuelle l'on assiste à une *surexpansion* de l'industrie, laquelle, en cas d'une nouvelle crise de l'économie mondiale, occasionnerait un chômage intense et de grosses pertes. Toutefois, on ne saurait laisser à l'économie privée seule le soin de fixer ces limites, car, comme l'expérience l'a démontré, elle ne tient pas compte, très souvent, des rapports de l'économie nationale. Il faudrait au contraire laisser le droit de s'exprimer à ceux qui sont responsables de l'économie nationale.

Nous avons fait, il y a plusieurs années déjà, des propositions dans ce sens. On n'en a pas tenu compte à ce moment-là, car on ne voulait et on ne pouvait pas admettre que nous puissions faire des propositions raisonnables pour venir en aide à l'exportation. Nous espérons que les milieux qui attribuent une si grande importance à la question de l'exportation, tout en ne se rendant pas compte de ce qu'il faut à notre économie indigène, seront désormais plus perspicaces. Pour notre part, nous attribuons la plus grande importance à l'industrie d'exportation comme aussi à toutes les relations économiques avec l'étranger, du fait qu'elles peuvent représenter une très forte contribution à notre économie nationale lorsque la situation économique internationale est favorable. Cependant, ces relations internationales ne doivent en aucun cas être favorisées au détriment ou même moyennant le sacrifice des possibilités de production et de débouchés qu'offre le marché indigène.